



Les Archers de Saint Georges Brunstatt

Siège social
8 rue du Bitz
68350 Brunstatt.
www.archers-brunstatt.fr

Autorisation parentale pour enfant mineur Saison 2020-2021

Président
Vincent PATALAS
17 rue Gabriel Faure
68200 Mulhouse
Tel : 09 54 29 81 08
responsable@archers-brunstatt.fr

Je soussigné(e)

Adresse

.....

.....

Responsable des inscriptions
Thomas MULLER
6 rue Hubert de la Cassinière
68210 Balschwiller
Mobile : 06 74 40 94 38
tresorier@archers-brunstatt.fr

Agissant en qualité de père / mère / tuteur / tutrice *

*Rayez les mentions inutiles

Autorise l'enfant né(e) le
à pratiquer le tir à l'arc au sein du club « Les Archers de Saint Georges » affilié à la
fédération française de tir à l'arc (FFTA).

Autorise l'enfant à quitter seul le lieu d'entraînement à la fin des cours.

N'autorise pas l'enfant à quitter seul le lieu d'entraînement à la fin des cours, il devra
attendre son accompagnateur ou un membre de sa famille.

Autorise le personnel d'encadrement et les parents à transporter l'enfant dont le nom est
cité ci-dessus dans leurs véhicules personnels dans le cadre des activités sportives du club
(rencontres jeunes, compétitions et stages).

En cas de maladie ou d'accident, j'autorise le club des Archers de Saint Georges, si aucun
parent ou tuteur n'a pu être joint au préalable et sur avis médical, à prendre toutes les
mesures d'urgence nécessaires tant médicales que chirurgicales, y compris l'hospitalisation.

J'autorise le club des Archers de Saint Georges, à publier des images de mon enfant sur le
site web du club (www.archers-brunstatt.fr) dans le cadre de photos prises lors des
manifestations organisées par le club ou auxquelles le club participe (Droit à l'image).

J'autorise le club des Archers de Saint Georges, à publier des images de mon enfant sur
les réseaux sociaux (Facebook) dans le cadre de photos prises lors des manifestations
organisées par le club ou auxquelles le club participe (Droit à l'image).

Fait le

Signature du responsable légal